

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COPROPRIETAIRES EN DATE DU 24 AVRIL 2014

### Ordre du jour

#### Point n° 1 : Vérification des présences, des procurations, des droits de vote à l'assemblée.

L'assemblée est valablement constituée et habilitée à délibérer sur l'ordre du jour repris dans la convocation adressée par le syndic suivant courrier 04 avril 2014, le double quorum étant atteint puisque la liste des présences mentionnent 726 quotités sur 1000 présentes et/ou représentées et 35 propriétaires présents ou représentés sur 52. Les procurations en bonne et due forme resteront annexées au présent PV.

Les décisions seront prises conformément aux dispositions de la loi du 30 juin 1994 modifiée par la loi du 2 juin 2010 et les stipulations de l'acte de base.

#### Point n° 2 : Nomination du Président et du secrétaire de l'assemblée.

Monsieur PITZ se propose en tant que président de l'assemblée.

#### L'assemblée accepte à l'unanimité et nomme : Monsieur PITZ en tant que président

Monsieur PITZ souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie les copropriétaires présents d'avoir pu se libérer pour assister à cette assemblée.

La séance est déclarée ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur PITZ, MME A. Demolin représentant IND S.A. assure le secrétariat.

Contre :

Abstention :

#### Point n° 3 : Constat d'approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 28 mars 2013 et de l'assemblée générale extraordinaire du 5 Décembre 2013.

### Vente – Location – Expertise – Gestion Privative – Syndic d'Immeuble

IND s.a. gestion  
Avenue des Gaulois 26 bte50  
1040 Bruxelles

Tel: 32 2 736 33 73  
Fax : 32 2 734 96 74  
E-mail : [info@indmgt.be](mailto:info@indmgt.be)

TVA: be 0450 316 659  
RC Tournai: 76-106  
IPI: 100956

kw